

Bordereau attestant l'exactitude des informations - DAX - 4001 - Documents comptables (B-S) -
Dépôt le 25/11/2024 - 7415 - 2018 B 00540 - 841 161 136 - 4 JULY

Désignation de l'entreprise <u>SASU 4 JULY SASU</u>										Néant ☐ *					
Adresse de l'entreprise <u>276 Allée de la Forêt 40990 TETHIEU</u>															
SIREN.		<u>8</u> <u>4</u> <u>1</u> <u>1</u> <u>6</u> <u>1</u> <u>1</u> <u>3</u> <u>6</u>		Durée de l'exercice en nombre de mois * <u>12</u>				Durée de l'exercice précédent * <u>12</u>							
										Exercice N clos le <u>31 01 2022</u>					
ACTIF										Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012										
		Autres *	014		016										
	Immobilisations corporelles *		028		030										
	Immobilisations financières * (1)		040	120015	042				120015						
	Total I (5)		044	120015	048				120015						
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052										
		Marchandises *	060		062										
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066										
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068		070										
		Autres * (3)	072	394	074				394						
	Valeurs mobilières de placement		080		082										
	Disponibilités		084	59086	086				59086						
	Charges constatées d'avance *		092		094										
Total II		096	59480	098				59480							
Total général (I + II)			110	179495	112			179495							
PASSIF										Exercice N 1		NET			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *		120						1000						
	Écarts de réévaluation		124												
	Réserve légale		126												
	Réserves réglementées *		130												
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)		131					11489							
	Report à nouveau		134												
	Résultat de l'exercice		136					76623							
	Subventions d'investissement		137												
	Provisions réglementées		140												
	Total I		142					89112							
Provisions pour risques et charges		Total II	154												
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156					69694							
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164												
	Fournisseurs et comptes rattachés *		166					960							
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA :)		169					2137							
	Comptes courants d'associés		173					17591							
	Autres dettes		175												
	Produits constatés d'avance		174												
Total III		176					90382								
Total général (I + II + III)			180				179495								
RENOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	67555							
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182								
	(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184								

Certifié conforme à l'original

Désignation de l'entreprise SASU 4 JULY SASU

Néant ☐ *

Exercice N clos le

3,0,0,9|2,0,2,2|

A – RÉSULTAT COMPTABLE

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209		210	
	Production vendue { Biens Services *	dont export et livraisons intracommunautaires	{ 215 217		214 218	
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222	
	Production immobilisée *				224	
	Subventions d'exploitations reçues				226	
	Autres produits				230	
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)				232	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				234	
	Variation de stocks (marchandises) *				236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				238	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *				240	
	Autres charges externes * : (dont crédit-bail : - mobilier : - immobilier :)				242	2313
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle, CFE et CVAE * 243)	243			244	
	Rémunérations du personnel *				250	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252	
	Dotations aux amortissements *				254	
				dont amortissement du fonds de commerce	255	
	Dotations aux provisions				256	
	Autres charges {	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259		262	
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260			
	Total des charges d'exploitation (II)				264	2313
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)					270	-2313
Produits financiers (III) 280		80000		Charges financières (V) 294		953
Produits exceptionnels (IV) 290						
Charges exceptionnelles (VI) {	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	347			300	
	dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	348				
Impôt sur les bénéfices (VII)					306	110
2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)					310	76623
B – RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	76623	314
RÉINTEGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *		316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		318			
	Provisions non déductibles *		322			
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice n° 2033-NOT-SD)		324		110	
	Divers* dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés 247	Ecart de valeurs liquidatives sur OPC 248			330	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D) 249				251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		998			
DÉDUCTIONS	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		999			
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997	
	Entreprises nouvelles (44 sexies) 986	ZFU -TE (44 octies A) 987			342	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies) 981	JEI (44 sexies A) 989				
	ZRD (44 terdecies) 127	ZRR (44 quindécies) 138				
	Bassins d'emploi à redynamiser (44 duodécies) 991	Investissements et souscriptions outre-mer 344				
	ZFANG (44 quaterdecies) 345	ZDP (44 septdecies) 993				
	BUD (44 sexdecies) 992					
	Créance due au titre du report en arrière du déficit		346		350	76000
	Dont divers					
	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies)		655			
	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)		643			
	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)		645			
	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)		647			
	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)		648			
	Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)		641			
	Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)		990			
	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)		649			
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS			Bénéfice col.1 / Déficit col.2	352	733	354
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises I.S. seulement) *		356			
	Déficits antérieurs reportables * dont imputés sur le résultat :				360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS			Bénéfice col.1 / Déficit col.2	370	733	372

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406					
	Autres	410	1092	412		414	1092	416					
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426					
	Constructions	430		432		434		436					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446					
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456					
	Matériel de transport	460		462		464		466					
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476					
Immobilisations financières		480	120015	482		484		486	120015				
TOTAL		490	121107	492		494	1092	496	120015				

II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Fonds commercial		495		497		498		499			
Autres immobilisations incorporelles		500	1092	502		504	1092	506			
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516			
	Constructions	520		522		524		526			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536			
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546			
	Matériel de transport	550		552		554		556			
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566			
TOTAL		570	1092	572		574	1092	576			

III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)							
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values						
					Court terme *	Long terme					
						19 % ⑤	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑥			
Voir détail en annexe											
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589			
Plus-values taxables à 19 % (1)			579	Régularisations	590	583	594	595			
TOTAL					596	585	597	599			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 F et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4 JULY

Société par actions simplifiées au capital de 1000 euros

Siège social : 276, allée de la Forêt 40990 TETHIEU

841 161 136 RCS DAX

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DES ASSOCIES

DU 1^{ER} OCTOBRE 2022

Le premier octobre deux mille vingt et un, à 18 heures, à TETHIEU

L'associé unique de la société 4 JULY Société par actions simplifiées au capital de 1000 euros, s'est réuni en assemblée générale ordinaire après avoir été régulièrement convoqué par le Président.

Associé présent :

- Rémy ALLIO

Associé représenté :

- Sans objet

Monsieur Rémy ALLIO préside l'assemblée. Il constate que l'ensemble des associés présents ou se faisant représenter est propriétaire de 100 parts sociales, que le quorum exigé par les statuts est atteint et que l'assemblée peut valablement délibérer.

Il tient à la disposition des associés les pièces suivantes :

- Avis de réception des lettres de convocation envoyées aux associés le 15 septembre 2022
- Texte de la résolution soumise aux associés.

Il rappelle que l'assemblée doit délibérer sur la question suivante :

- fixation de la rémunération du Président,
- approbation des comptes,
- proposition d'affectation du résultat.

1^{ère} résolution

L'assemblée décide que le Président ne percevra aucune rémunération au titre de son mandat, et ce jusqu'au 30 septembre 2023 inclus, date de la clôture du premier exercice social.

L'assemblée adopte cette résolution par 1 voix « pour » sur nombre total de 1 voix.

2^{ème} résolution

L'Assemblée, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, décide d'approuver les comptes de l'exercice clos le 30/09/2022, tels qu'ils ont été présentés faisant ressortir un bénéfice de 76 623 euros, ainsi que les opérations traduites pas ces comptes ou résumées dans ce rapport.

En conséquence, l'Assemblée donne quitus au Président pour sa gestion au cours dudit exercice.

L'assemblée adopte cette résolution par 1 voix « pour » sur nombre total de 1 voix.

3^{ème} résolution

L'Assemblée décide d'affecter le bénéfice de 76 623 euros de l'exercice clos le 30/09/2022 en totalité au report à nouveau.

L'Assemblée prend acte qu'aucun dividende n'a été mis en distribution au titre des trois exercices précédents.

L'assemblée adopte cette résolution par 1 voix « pour » sur nombre total de 1 voix.

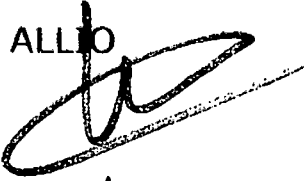
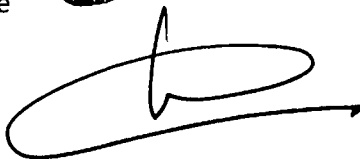
Toutes les questions inscrites à l'ordre du jour ayant été examinées et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 18h15.

Il a été dressé le présent procès-verbal de tout ce qui précède, qui, après lecture aux associés présents, a été signé par le président de séance.

Fait à TETHIEU le 01/10/2022.

Rémy ALLIO

R. ALLIO

Signature du président de séance